

Loir-et-Cher : le métier d'ambulancier peine à recruter



La profession d'ambulancier n'attire pas en France : 15.000 postes sont à pourvoir, dont une centaine en Loir-et-Cher. Explications.

Lorsque vous appelez le 15 car un proche a fait une chute dans l'escalier ou qu'un enfant a ingurgité une toute petite pièce de son jouet, vous avez de grandes chances de les voir arriver à bord de leur véhicule blanc frappé de la croix de vie bleue à six branches, gyrophare sur le toit. Eux ? Ce sont les ambulanciers.

En effet, depuis juillet 2022, lorsque vous téléphonez aux urgences, les régulateurs peuvent les envoyer en mission à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, la semaine et le week-end, tout comme les pompiers et les médecins du Samu ou du Smur. C'est l'une des raisons qui a fait exploser la demande de professionnels dans ce secteur.

Conséquence : le métier, pourtant essentiel, est en pleine crise de recrutement 15.000 postes d'ambulanciers sont à pourvoir en France, dont une centaine en Loir-et-Cher.

40 % de femmes

Deux fonctions principales s'ouvrent aux volontaires. Après une formation de 91 heures (15 jours), au sein d'un institut de formation d'ambulanciers (Ifa), ils peuvent devenir auxiliaires ambulanciers. Ce dernier est capable de prendre en charge un patient, a des compétences en hygiène et désinfection et connaît les différents services des hôpitaux.

Pour aller plus loin, il faut devenir ambulancier diplômé d'État, après un cursus de 801 heures qui peuvent s'étaler sur six mois d'une traite, ou un an en alternance. Les connaissances médicales sont plus poussées et permettent notamment d'exécuter un bilan clinique et de dialoguer avec un médecin. Cette formation est dispensée à l'Ifsi-Ifas de Blois. Deux tiers des

transports effectués par les ambulanciers sont programmés, l'autre tiers étant constitué d'urgences pré-hospitalières.

Le marathon « Ambulancier pour la vie »

« La Journée nationale des ambulanciers du 8 avril permet de promouvoir un métier exercé à 40 % par des femmes », souligne Lionel Huguet, délégué régional de la Chambre nationale des services d'ambulance (CNSA), qui lance, au château de Chambord, le marathon « Ambulancier pour la vie ».

Ce marathon s'achèvera le 27 avril au Mont-Saint-Michel, après, notamment, un passage par la Cité de Carcassonne. Pour la première année, ce sont 15 entreprises d'ambulances engagées, plus de 30 ambulanciers volontaires et une vingtaine de portages de patients.

Car pour cet événement, le CNSA s'est allié avec « Portez-moi pour un rêve », association ayant pour but de lutter contre l'isolement et l'exclusion sociale liés à l'âge, la maladie et le handicap et qui vise à ouvrir les portes de la culture aux personnes à mobilité réduite.

« Ce 8 avril 2025, nous avons comme objectif de faire visiter l'intégralité du château de Chambord aux personnes à mobilité réduite », indique Stéphane Lamy, responsable de l'antenne Centre-Val de Loire de l'association.

Mathilde Desjonquères, suppléante du député de Loir-et-Cher Marc Fesneau, était présente pour l'étape loir-et-chérienne, de lancement. « Cette initiative met un coup de projecteur sur l'isolement social. Et sur le côté humain du métier d'ambulancier », résume-t-elle.

La Chambre nationale des services d'ambulances (CNSA)

> Membre de l'Union nationale des professionnels de santé (UNPS), la Chambre nationale des services d'ambulances est la première organisation professionnelle représentative des transports sanitaires.

> Fondée en 1937, elle représente plus de d'un millier de structures adhérentes, présentes sur le territoire national.

> La CNSA a pour mission de former les futurs ambulanciers et assure la promotion de la profession.